

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 9 Septembre 2016

OBJET : Subvention de fonctionnement 2016 en faveur des 10 Pôles Infos seniors gérés par 4 CCAS et par 6 Associations répartis sur le territoire des Bouches-du-Rhône

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 9 Septembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de fixer les participations financières 2016 du Département au fonctionnement des Pôles Infos seniors conformément au tableau figurant dans le rapport,
- d'autoriser, compte tenu des avances déjà versées, le versement à chaque Pôle Infos seniors d'une aide financière au titre du 4^{ème} trimestre 2016, conformément au tableau figurant dans le rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer les conventions, selon les projets joints au rapport, avec les associations gestionnaires et les CCAS ou CIAS.

La dépense totale, au titre de l'année 2016, représente 1 028 996,00 € imputés sur les crédits de paiement inscrits au budget départemental 2016 :

- 775 496,00 € au chapitre 65, fonction 53, nature 6574 pour les Pôles Infos seniors associatifs,
- 253 500,00 € au chapitre 65, fonction 53, nature 65737 pour les Pôles Infos seniors des CCAS ou CIAS

dont les dotations sont suffisantes.

Compte tenu des avances payées, le solde restant à verser s'élève à 324 749,00 €, soit 246 374,00 € pour les Pôles Infos seniors associatifs et 78 375,00 € pour les Pôles Infos seniors des CCAS ou CIAS.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée**